L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Directeur : TÉ[illegible]

NOUVELLES-ORLÉANS.
MARDI, 24 DÉCEMBRE 1889.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Charles VI.—Festivités de Noël—Le [illegible] des Jonjons.

Limitons-nous, pour aujourd'hui, à écrire que les deux représentations de dimanche—*Carmen* en matinée—*La Poupée*, le soir—dont le plus grand honneur aux artistes et auront largement contribué aussi à amener ce petit vent d'opposition qui a soufflé et qui a, pour ainsi dire, causé d'être. Les masses sont intelligentes—elles sont justes surtout. Elles savent bien que nous ne pouvons exposer ici des troupes irréprochables—et en cet il donc?—et que celle qui fait les frais de cette saison, pécuit trop de sujets recommandables, pour ne pas mériter la continuité d'appui qu'on lui a accordé jusqu'ici.

Les deux représentations que nous venons de rappeler, méritent, ainsi que celles du *Songe d'une nuit d'été* et de *Jérusalem*, mieux qu'une mention en passant; nous ne l'oublierons point en temps et lieu.

Pas de chômage pour les artistes; quelque nous soyons entrés dans la première semaine des fêtes, ils poursuivent sans relache leur rude tâche; reprises, études, répétitions vont leur train. On court à travers le répertoire avec une telle rapidité qu'on le dirait vraiment d'une longueur infinie.

Aux reprises, coup sur coup, de l'œuvre d'Ambroise Thomas, de l'œuvre de Verdi, succèdent aujourd'hui même celle d'une des plus considérables partitions d'Halévy : *Charles VI*. Deux rôles y dominent tous les autres : *Odette, Charles VI*; l'un sera chanté par Mme Lemaire; l'autre, par M. Saucerotte.

A côté de ceux là, le rôle du *Dauphin*, qui n'en a pas l'amplitude, sans doute, mais dans lequel cependant sont des pages charmantes; ce'n'entre le morceau (1er acte) d'une couleur si originale: *Gentille Odette* et le duo, même acte, entre Odette et le futur Charles VII, où se remarque la mélodie si distinguée, si chaude, si large : *En respect mon amour se change*.

Ce rôle du Dauphin sera tenu par M. Guille; avec un tel artiste il ne périclitera donc pas.

Toute la partie du roi est un cadre excellent pour la belle voix de M. Saccarem; aussi y aura l'occasion constante de se déployer. Non seulement cette partie est frappée musicalement au coin d'un maître, mais encore toujours les situations en sont saisissantes; elles emportent l'artiste, pour peu qu'il y ait en lui de l'impressionnabilité; ce qui ne manque pas à M. Saccarem, un méridional, n'est-ce pas?

Le rôle d'Odette est, sans contredit, l'un des plus brillants du répertoire du contralto. Remarquablement écrit, il met en lumière tous les registres, et abonde en effets sûrs, profonds. Tendresse, enjouement, rêverie, pathétique, énergie, tout est là.

Charles VI fut composé à une époque où le public parisien était particulièrement épris du contralto (Rosine Stoltz) et du baryton (Barroilhet); à ces deux sujets Halévy consacra donc la plus importante partie de son œuvre. On se rappelle la protestation de Duprez à ce sujet.

Avec les valeurs vocales et les qualités artistiques que nous connaissons à Mme Lemaire elle ne peut manquer, ce nous semble, de faire sa marque dans ce vaste rôle d'Odette. Il est là bien du champ pour le cantatrice et la comédienne.

Nous n'avons pas sous les yeux le reste de la distribution; le rôle de *Raymond* sera sans doute confié à M. St-Jean, celui d'*Isoboau* à Mme Barretta ou à Mlle Rémy et celui de *Geoffroy* à M. Geoffroy.

En présence d'une pareille reprise on ne pouvait laisser inoccupé le personnel de la danse, et remarquablement dirigé par M. D'Alessandri.

Donc au second acte un ballet, qui ne sera pas l'un des moindres attraits du spectacle.

Demain, la représentation tant attendue par les enfants, dont les joueuses ajouteront à celles des papas et mamans, bonneur de leur donner des étrennes de toutes sortes. Le théâtre en est une et des meilleures.

En maman et en papa agissent aussi Mme et M. Maugé. Ce jour-là tous les enfants sont les leurs, et vous verrez quelles étrennes ils ont emmagasinées pour la plus grande joie de ceux-ci.

Les quatre premiers actes de *Faust* sont le spectacle choisi pour l'occasion. Nous ne sommes pas bien sûr que ces joyeux bambins, en toilette de gala, soient très religieusement la partition; nous imaginons même que plus d'une fois les éclats de leurs voix pourraient couvrir celles des chanteurs; qu'importe, on s'y attend.

Il en faut prendre son parti ; à semblable date *Faust* et *la Nuit de Walpurgis* sont presque relégués au second plan.

Le trait saillant de la solennité, guère n'est besoin de le noter, c'est le couronnement du programme, c'est l'épilogue des jouets. Pour cette fois la collaboration de la direction a le pas sur Gounod.

Pour les enfants pas de mise en scène dépassant celle qui consiste en ce bazar improvisé que vous savez, ou Arbres de Noël, pendus sur le plancher de la scène, descendant des frises, s'alignant jusqu'au portants. Rien au-dessus de cette plantation, dans laquelle il leur sera permis, tour à tour, de jardiner, de faire emplette de jouets, bibelots, bonbons de toutes sortes.

Ainsi que les saisons précédentes, nous l'imaginons du moins, un pont s'ouvrant aux premiers rangs du parquet et aboutissant à la rampe, sera la voie qui les mènera à un bain sonore.

A eux de dépouiller ces Arbres de Cocagne aussi, mais à la condition que le défilé des gentils moissonneurs se fasse promptement et qu'une fois son joujou décroché, chacun dégagé la scène par le chemin qu'en lui indiquera.

Nous tenons à le rappeler : cette distribution ne se bornera point au rez-de-chaussée; bonne part sera également faite aux enfants des secondes et des troisièmes. On a pensé à tout le monde; pas de jaloux.

Le soir, seconde représentation du *Songe d'une nuit d'été*, avec M. Fürst, Mme Barette, Mlle Valgalier, M. Geoffray, Mme Cadeau, et enfin, jeudi soir, seconde représentation de *Jérusalem* que chanteront M. Guille, Mme Daurice, MM. St-Jean, Ballerey, Nel Cadeau. On sait le brillant et bien légitime succès obtenu par ces deux ouvrages.

Académie de Musique.

Le Gladiateur est une tragédie qui abonde en scènes dramatiques et où les situations violentes dépassent peut-être la limite. Mais ces violences sont précisément ce qui plaît le plus souvent sur une bonne partie du public.

Il faut le reconnaître, d'ailleurs, l'œuvre, telle qu'elle ne compte et qualie que soit la valeur littéraire qui lui soit absorbée, a bien compté pour la personnalité de M. Robert Downing. Elle devinent non seulement à Paris, mais à sa personne elle-même, à son être extérieur. C'est bien la personnification, l'incarnation du Gladiateur qu'a dû rêver l'auteur.

M. Downing est point content d'avoir qu'il s'inspire le physique du rôle; il l'a certainement étudié avec beaucoup de soin, beaucoup d'intelligence, et, sauf détail, ne lui a pas été matériel. Il est là bien (peut-dire qu'il rend avec puissance, avec [illegible]) le sentiment qu'a mêlé à l'œuvre.

En maintes passages il lui [illegible] très grandement son auditoire, et il peut le dire que son individualité a plus large part dans le succès que la pièce elle-même. Il est aussi fort bien secondé par l'ensemble de la troupe, et particulièrement par Mlle Eugénie Blair (*Mondaine*), une jolie femme et une artiste.

Ce soir, troisième représentation.

Demain le Bal sous Étude aussi à l'Académie de Musique. Oh ! sera la fameuse Matinée traditionnelle, celle à laquelle sont convoqués tous les enfants. Et chacun de ceux-là peut tous certain qu'il ne dansera pas bredouille.

[illegible] Paris tient les choses à demi [illegible] tant regretté M. David Bidwell [illegible] cette occasion l'exécution de [illegible] 10,000 pelotons de la danse.

Théâtre Opera Bouffe.

La troupe Bouffe est revenue dans [illegible] tragédie [illegible] Opéra-Comique, et bien lui en a prit. Les deux premières [illegible] et lundi—ont donné bonne recette; nous espérons que la veine se continuera. C'est Pompignette cherchant qui se cache; Abd Pacha. Rien ne jouer avec plus d'ensemble que la troupe.

On sait [illegible] Abd Pacha sera, du reste, le [illegible] temps à venir.

Demain *Matinée de Noël*. Dames, jeunes filles, enfants recevront chacun un mot [illegible] en cadeau.

1st Lady.—Have you bought a new pair of Rubbers?
2d Lady.—Why, no! There are the old ones [illegible] with
Wolff's ACME Blacking
It makes them look like new; and my shoes also dressed with it, hold their polish longer than the rubber, even should the snow come in. It saves the leather, and waterproofs it; and my husband says it is just as good for HARNESS as for Shoes.
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

Théâtre St-Charles.

Le nom de M. Geo. H. Adams avait rempli la salle dimanche dernier ; hier soir, assistance très touffue.

Ce qui mieux est, personne n'a été désappointé; l'acteur a amené son public d'un bout à l'autre de la comédie-vaudeville : *Ha, She, Him, Her*.

M. Adams est une vieille connaissance de notre public ; mais il a l'heureux don de ne pas lui causer de lassitude. Son comique, en verve ne furent jamais mieux appréciés.

La pièce qu'il a reprise ne s'analyse pas ; c'est un prétexte au rire, et le prétexte est bon. Toute la soirée c'en sont de véritables quintes. Nous prédisons donc facilement pour demain une joyeuse Matinée de Noël, car M. Geo. H. Adams a amené de très joyeux compères.

La troisième représentation se donne ce soir.

Musée-Théâtre.

Un pendu qui récidive la strangulation—on ne savons combien de fois par jour—et qui ne s'en porte pas plus mal, tel est, entr'autres, le spectacle que chaque jour en peut voir au Musée-Théâtre.

Ce genre de suspension est, on le sait peut-être, un nouveau mode de traitement et le sujet en question—un homme pratique à coup sûr—a voulu utiliser doublement sa corde, en la pourvoyant en public. Le fait est que l'attraction porte. Allez voir cette exécution qui se pratiquera jusqu'à après demain jeudi. Bien d'autres curiosités, d'ailleurs, dans le programme.

Institution Guillot.

Nous n'avons que le temps d'annoncer le succès très flatteur obtenu par la fête scolaire de l'Institution Guillot; fête qui avait amené, hier, à la Salle Granewald, une foule où était représenté le meilleur monde de la Nouvelle-Orléans.

Élèves et professeurs peuvent être fiers de l'excellente impression qui a été ainsi produite. Une fois de plus on a pu se convaincre, par des résultats bien manifestes, que ce Pensionnat est en mains excellentes. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

COMMENT ON PERD SON OBÉSITÉ. — Dans une interview avec le rédacteur d'un journal italien, M. Emile Zola raconte comment il a perdu son obésité : "Je rencontrai un soir, à une première, le peintre Raffaelli, et comme j'avais beaucoup de peine à me faufiler parmi les fauteuils, je lui dis : "Quel malheur d'être gras!" Raffaelli me répondit : "Il ne tient qu'à vous de ne plus l'être." Je le cherchai pendant l'entr'acte et, le tirant à part, je lui demandai son secret. "Ne bavez jamais, me répondit-il, voilà tout le secret." Le lendemain, à déjeuner, je me rappelai la recette et je dis à ma femme : "Je l'essayais." Elle me répondit que j'étais fou, que je voulais m'abîmer la santé, que jamais elle ne le permettrait; mais j'essayai tout de même. Je retournai mon verre, et je n'ai plus bu ni eau ni vin. Huit jours après, j'avais diminué de dix livres, et en trois mois, je me suis allégé de quarante-cinq livres; voilà le secret."

LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.—Nous lisons, dans l'*Indépendance Luxembourgeoise*, l'organe le plus répandu du grand Duché :

"Nous avons toujours en dans le pays des hommes qui ont combattu l'usage de la langue française dans nos écoles.

"Le but qu'ils poursuivent est connu; il est ant patriotique ; on voudrait nous éloigner de la France, de tout ce qui est français, pour nous rapprocher de plus en plus de l'Allemagne, pour nous germaniser. Nous avons toujours combattu énergiquement ces tendances, et nos populations les condamnent également.

"Ajoutons que la connaissance du français, ne fût-ce que des premiers éléments, est d'un grand avantage pour toutes les classes de notre population."

Un rapport la récemment par le docteur Magnan, l'éminent médecin aliéniste, devant la Faculté de biologie, en France, fait en ce moment beaucoup de bruit dans la presse. Le docteur Magnan y établit, en substance, que l'amour excessif pour les animaux est une des formes de la démence.

Aux nombreuses preuves qu'il accumule, le docteur Magnan aurait pu ajouter le fait suivant :

Un vélocipédiste, lancé à toute vitesse, passait devant l'avenue d'Argenteuil, à Asnières, lorsque tout à coup un énorme bouledogue, sortant de la boutique d'un boucher, se jette en hurlant sur lui et l'envoie rouler sur le sol, la tête frappant le trottoir. On se précipitait pour relever le malheureux, lorsqu'une dame, suivie elle-même de deux petits chiens, s'avance vers lui et brandissant son ombrelle :

—Le misérable! lui crie-t-elle avec rage. Il a failli faire du mal à ce pauvre chien!

En présence d'un pareil fait, on est peu porté à trouver excessive la thèse du célèbre aliéniste.

Dans un bureau de journal :

—Savez-vous où en est la question du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre?

—Rien de nouveau, mon cher, c'est une partie qui n'aura jamais de solution, puisque les deux pays sont toujours manche à manche.

Politique pour *rire*.

Dans un salon littéraire, on causait des choses et des gens du jour et, naturellement, on causait des quintaux de cacre sur le dos de "l'exilé de Jersey."

—Toujours, remarque X...., il y a une chose qu'on ne pourra pas reprocher à M. Boulanger.

—Et laquelle donc? demanda vivement un adversaire irréconciliable.

—Dame! qu'on ne pourra pas lui reprocher de n'avoir pas justifié son titre de général....de division!

ROYAL
BAKING
POWDER
Absolument pur.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

[illegible] 23 déc. 1889.—Température pour la Louisiane : Beau temps, [illegible] vents du sud.

Température du 23 décembre 1889.

	Maximum	Minimum	Moyenne
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Vingtième transfert de brevet de Pelicanbriefe des débarcadères :

D. E. Bagbaro au American Homestead Association, un terrain borné par les rues Umselines, St-Philippe, Tonti et Rocheblave, $1,014.

A. C. Eustis à B. P. Salatich, un terrain borné par les rues Umselines, Bourbon, Hôpital et Dauphine, $2,105.

L. O. Desforges et autres à L. E. Jung, un terrain borné par les rues Religieuse, Orange, Hôtel et Tchoupitoulas, $625.

Mme C. Aubert à Mme C. Kemp, un terrain borné par les rues Esplanade, Miguin, Kerlerec et Villeré, $1,700.

Mme G. Vogelsanger à S. Lachapelle, terrain borné par les rues Fulton, Pauline, Poydras et Lafayette, $3,500.

Cour de Circuit.—Le marshall des États-Unis E. D. Donnally en réclamation de 2 1/2 pour cent de commission sur une somme de $38,933 provenant de la succession Myra Clarke Gaines.

Stephen Zayas, violation de la loi sur le revenu intérieur, $100 d'amende.

J. H. Mayes et fils et J. Ahren contre le steamship *Madrid*, en appel.

La cour décide que les demandeurs ont la priorité sur L. et R. Wister et Cie., à qui les fonds avaient d'abord été alloués en paiement d'une hypothèque.

Cour Civile.—James Sweeney contre la Ville, pour obtenir un jugement l'autorisant à ne pas payer ses taxes arriérées. La cour décide d'annuler l'ordonnance adoptée par le conseil pour la perception des taxes arriérées de 1889. L'ordonnance a été adoptée prématurément et en violation de la charte, en ce qu'elle a été votée après lecture au lieu d'être lue et renvoyée à huitaine. En conséquence, l'ordonnance est annulée par la cour.

Le testament de M. David Bidwell a été ouvert hier.

Le défunt lègue, après paiement de ses dettes, $1000 à sa sœur Elizabeth, qui habite l'Etat de New York ; les exécuteurs testamentaires feront de cette somme le meilleur placement et lui en verseront les intérêts. A sa mort, on dédaira de cette somme $200 pour les frais de ses funérailles et les autres $800 feront retour à sa nièce Sarah Bidwell.

A sa femme, il lègue $30,000 et le surplus, s'il est suffisant pour tenir cette promesse, sera réparti par parts de $2,500 à J. C. Bidwell son frère, à sa femme et à leur fils et leur fille, lesquels habitent Newark, N. J.

Peter Lilienthal contre P. R. Angelovich pour $970.

Smith frères & Cie., contre Chas. Desforges, pour $563.70.

Mme Eliza Peets contre la St-Charles St., R. R., Co., en 10,000 de dommages.

Marie Rose Grae contre W. G. Henry. Rejet de la demande de nouvelle audition de cause.

De W. H. Fort contre R. H. Short. Jugement en faveur du demandeur pour $585.

A. Augustí contre veuve Gautier. Rejet de la demande de nouvelle audition de cause.

La succession D. B. North est ouverte.

Jos. F. Sowers contre la Louisville, N. O. and Texas RR. Co., en $30,000 de dommages.

Marie E. Monahan contre la Manhattan Life Insurance Co., pour $1,000, montant d'une police.

E. D. Kenna et Cie., contre M. N. Wood, Jos. J. Dodd et Jno. F. Askew, pour $645 60.

Dont & Fae contre Adolph Xuttraff & L. B. Trepolin, pour $238.

Cour Criminelle.—Section A.—Geo. Kleyle, l'assassin de Edward Meyer, qui a obtenu une nouvelle audition de cause a comparu hier à nouveau devant la cour criminelle.

Section B.

Louis Vincent, voies de fait, 3 mois. M. J. Fitzpatrick, voies de fait, $25 ou 1 mois. Douglas Dreux, larcin, 4 mois. Joe Brown, voies de fait $30 ou 1 mois. John Haogkins, voies de fait, 2 mois.

Section A.

M. Lionel Adams, avocat de M. Hart, accusé de détournement, a demandé l'émission d'un subpœna duces tecum contre le greffier de la cour criminelle et les commissaires du jury pour les obliger à comparaître et à produire certaines pièces qui doivent établir clairement les faits sur lesquels il appuie sa demande d'annulation du verdict d'accusation rapporté par le grand jury contre son client.

Belt Road.—En ce qui concerne la ligne de ceinture dont la compagnie du Louisville-Nashville a commencé la construction, le maire est d'avis qu'elle abandonnera son plan, ou que, du moins, elle n'obtiendra pas l'aide des autres compagnies, qui se rallieront au plan proposé par la ville et que dresse en ce moment le voyer. En un mot, il est d'avis que la ville gardera l'avantage dans ce différend.

Élection.—Les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année à la Paroisse No 16 E. of P. :

T. S. Weber, grand chancelier ; F. A. Olroyd, chancelier commandeur ; Jules G. Molière, vice-chancelier ; A. E. Mansuretie, prélat ; John Bastian, M. of E. ; E. E. Girard, M. of F. ; John Parr, K. of R. et S. ; Wm. F. Henning, M. at A. ; Ph. W. Seelig, administrateur ; O. F. O. Gramberth, représentant à la Grande Loge ; Dr H. A. Parra, médecin.

Chute.—Hier à 2 heures 30 P. M., Théo. Nathan, un garçon de couleur âgé de 7 ans, qui traversait en courant la voie du Louisville et Nashville, est tombé et s'est blessé à la tête.

Collision.—Hier matin, à 11 heures 30, tandis que le wagon de police du sixième precinct rentrait avec un prisonnier, il a heurté le char No 13 de la ligne Baronne et Carondelet.

Le brancard du wagon a été cassé et le char endommagé pour environ $25. En voyant approcher le char le conducteur du wagon a fait sonner son timbre mais celui du char au lieu d'arrêter a forcé la mule, et pour ainsi dire, causé la collision.

Bixe.—Hier soir à 7 heures 30, une rixe a eu lieu rue Claiborne entre Ernto et Thalie, entre un jeune nègre, Ant. Thomas et une négresse, Matilde Rose qui l'a blessé d'un coup de couteau à la cuisse. La blessé a été transporté chez lui et Rose a été arrêtée.

Tentative de suicide.—Hier soir à 9 heures, M. Alph. Davis, âgé de 35 ans, habitant rue de l'hôpital, No 78, a pris une dose de poison et s'est asphyxié pendu avec une corde à linge à son propre lit.

Il a été découvert par sa femme qui a coupé la corde et appelé l'ambulance. Les étudiants et les docteurs Mouton et Levister lui ont donné les premiers soins et il a été transporté à l'hôpital, où son état a été jugé très grave.

Attaque nocturne.—Hier soir à 9 heures 15, M. John B. Grayson, secrétaire du bureau des détectives centraux chez lui lorsqu'il a été attaqué, rue Dumaine, près Royale, par deux inconnus qui ont pris la fuite après l'avoir battu.

Paragraphes.—Le feu a détruit à Greens l'habitation de M. Frank Morgan, enseigneur Lovenaer et Deuxième.

—John M. Guthrie, un employé du Louisville Nashville qui avait été blessé en coupelant des wagons à Pass Christian est mort en route.

—Mme Catherine Miller est morte subitement hier matin, rue White No 324.

—M. McConnico, agent de la Compagnie de l'Illinois Central à la Nouvelle-Orléans, a donné un démenti pour l'établir à New York avec sa famille.

—A 2 heures P. M. Bob Reilly et Bernice Wilson, qui se trouvaient à bord de la goélette *Louise*, sur le Nouveau Bassin, à l'intersection de la rue Willow, en sont battaques le dernier a été blessé d'un coup de revolver.

Station [illegible] dans un lycée de jeunes [illegible] [illegible] Variations [illegible] Un peu [illegible] [illegible] Cette [illegible] [illegible] Pâque, le premier [illegible] [illegible] [illegible]